



Foyer Culture et Loisirs

60 Avenue Jean Mermoz
16340 L'ISLE D'ESPAGNAC
☎ 05.45.38.15.44

www.fcl.asso.fr

contact@fcl.asso.fr

Procès-verbal du Conseil d'Administration du 21 février 2012

Le Conseil d'Administration s'est réuni, sur convocation du Président, mardi 21 février 2012 au siège du FCL.

Etaient présents :

Yves ACHER
Françoise ALLUAUME
Françoise ANCELIN
Anne-Marie BENAITEAU
Nicole CALLAMAND
Monique DESMAISON
Chantal DORAIN
Bernard FENDRICH
Christiane FENDRICH
Nicole GUIBRETEAU
Claudine LAFFOND
Annie LAROCHE
Françoise MORLIERE
Patrick PAGNOUX
Bernadette PRADIER

Etaient excusés :

Jean-Claude BELOT
Paul LAROCHE
Sauveur RINALDI

Était absent :

Olivier RIVIERE

Secrétaire de séance : Chantal DORAIN

Invité : Jean-Luc PARTHONNAUD

1. VALIDATION DU PROCES VERBAL DU PRECEDENT C.A.

Après rappel de l'ordre du jour par Patrick PAGNOUX, Président, Chantal DORAIN, Secrétaire adjointe, donne lecture du procès verbal du Conseil d'Administration du 17 novembre 2011. Aucune remarque n'étant apportée à ce procès verbal, il est adopté à l'unanimité des présents.

Patrick PAGNOUX donne ensuite un certain nombre d'informations survenues depuis le dernier C.A. :

- Une réunion des responsables d'activités a eu lieu début décembre 2011 pour travailler sur le chantier « Communication » du DLA.
- Activité Chant : l'activité connaît des difficultés cette année (seulement 6 élèves). Une publicité doit être relayée par un article de presse à paraître. D'autre part, afin de maintenir l'activité jusqu'à la prochaine rentrée, le FCL a décidé d'accepter le

paiement mensuel, de renoncer à sa part de 10 % et d'augmenter le prix payé au professeur.

- Courrier de Jean-Claude BELOT, Adjoint au Maire, nous informant que des travaux prévus au budget municipal 2012 pour un montant de 130.000 € concerneront les locaux du FCL (réfection façade, charpente, rampe d'accès...) sous réserve du vote par le Conseil Municipal.

2. D.L.A. COMMUNICATION

Une douzaine de réponses nous sont parvenues suite à l'envoi à des agences de communication d'un cahier des charges qui comprenait :

- la révision de notre logo
- les couleurs employées
- la confection d'une brochure recensant nos activités
- la mise en place d'un site Internet permettant une mise à jour par nos soins ainsi que la facilité d'envois mails à nos adhérents.

Les offres ont toutes été examinées, les prix allant de 5.000 à 13.000 € HT suivant les agences.

La proposition de l'agence Verrazano d'Angoulême a été retenue par le Bureau (montant 7.000 €HT soit 8.400 €TTC).

Cette agence propose le tirage de 500 brochures pour débiter et l'actualisation tous les ans de notre brochure. Concernant le logo, elle nous propose une étude débouchant sur 4 ou 5 propositions qui nous seront faites. Au final le choix du logo sera collégial.

Tout doit être opérationnel pour la rentrée de septembre et la journée des associations.

Le Conseil d'Administration valide la proposition de l'agence Verrazano.

Toujours dans le domaine de la communication, nous sommes en partenariat avec l'IUT d'Angoulême sur le projet suivant : trois élèves de l'IUT vont réaliser une enquête d'opinion sur le FCL auprès de la population de l'Isle d'Espagnac (connaissance de l'association, activités recherchées, jours et horaires souhaités...).

Jean-Luc PARTHONNAUD propose que le questionnaire réalisé pour cette enquête soit joint au prochain bulletin municipal qui doit paraître en avril.

Le Conseil d'Administration approuve l'initiative de cette enquête d'opinion.

La deuxième partie du D.L.A. portant sur la communication s'est déroulée avec nos deux coordinatrices. Elle a porté sur la communication de nos animations et manifestations : recensement de toutes les tâches à accomplir pour la préparation des manifestations avec établissement de fiches type (invitations aux adhérents, communiqué de presse, etc...).

Il est aussi prévu la mise en place d'un site Facebook, en lien avec notre site Internet.

3. DEPENSES HORS BUDGET

- Changement de l'ordinateur avec grand écran : 608 €
- Changement du logiciel de paye : pour mémoire le logiciel « Ciel » nous coûtait chaque année pour sa mise à jour 730 €(ramenés en 2011 à 419 €après demande de la Trésorière). Le nouveau logiciel « Pégase » ne coûtera que 275 € de redevance annuelle et aura des mises à jour automatiques, ce qui réduira les risques d'erreurs. En septembre le logiciel «Ciel Compta » sera également remplacé par un logiciel comptable « Pégase ».

Pour information, Christiane FENDRICH, Trésorière, indique que le contrat de Sophie CHAUVÉAU a été renouvelé jusqu'au 17 juillet 2012, avec une aide de l'Etat à hauteur de 90 % soit 700 €mensuels (au lieu de 60 % l'an passé).

Françoise ANCELIN demande s'il est possible d'envisager l'achat d'une housse avec roulettes pour transporter le clavier lors des manifestations extérieures. Le Président demande qu'un devis soit établi.

Françoise MORLIERE soulève la question du remboursement des frais de déplacement aux bénévoles. La solution proposée est l'établissement d'une attestation délivrée par le FCL pour permettre aux bénévoles une déduction fiscale.

4. QUESTIONS DIVERSES

- Jean-Luc PARTHONNAUD s'explique sur la parution d'un article dans Sud Ouest du 17 février qui fait polémique. Il y est question du désengagement de la Municipalité dans la manifestation « Théâtre en fête » et de l'organisation d'un festival par la Municipalité sur 8 jours mêlant théâtre, musique, chant, conte avec des groupes amateurs de Charente (article ci-joint). Il indique que ses propos ont été déformés par le journaliste. Il n'est pas question, si ce festival voit le jour, de ne pas y impliquer les associations de la commune et notamment le FCL et Alice Théâtre. D'autre part Jean-Luc PARTHONNAUD confirme qu'il y a eu des contacts et des réunions avec les associations de la commune ; la dernière a eu lieu le 14 juin, au cours de laquelle il a été demandé aux associations de faire remonter leurs réflexions.

- Prochaines manifestations du FCL :

- Danse de salon : Dîner dansant le 25 février (complet).
- Expo Photos, Poterie, Peinture sur porcelaine et Création de l'atelier des P'tits Lutins.
Le vernissage aura lieu vendredi 9 mars à 18 h 30 à la Salle Brassens. L'expo se déroulera le samedi 10 et le dimanche 11. Le dimanche soir un prix « Coup de cœur du public » sera remis et le trophée réalisé par l'atelier Poterie.
- Echecs : Yves ACHER a proposé 5 heures de cours d'échecs à 14 élèves de l'école des Mérigots. 5 heures sont encore prévues après les vacances d'hiver ainsi qu'un tournoi.
- Contes : les animatrices souhaitent que les tarifs de leurs prestations extérieures soient modulables en fonction de la durée de la prestation, du nombre de conteuses et du public, le tarif de base restant 100 € (ex : prestation gratuite pour une association de la commune).

La prestation Conte et Musique à l'hôpital de Girac pour des enfants malades a été un succès.

Les conteuses interviendront également à la Maison de retraite « Les jardins de la Garenne » le 27 février puis le 14 avril à la demande du Comité de Jumelage.

- L'atelier « Histoire de lire » a créé un spectacle « Tissage de contes » destiné à être joué un samedi soir ou un dimanche après-midi et vendu au tarif de 400 €(sono et éclairage inclus).
- L'atelier « Chorale et Cordes » donnera un spectacle le 31 mars au théâtre de Chalais avec la chorale de cette commune au profit des Restos du Cœur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.